

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 09353

Numéro SIREN : 401 600 218

Nom ou dénomination : SPHERE

Ce dépôt a été enregistré le 22/12/2022 sous le numéro de dépôt 164333

2050 - Bilan Actif

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Fermé(e) obligatoirement (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SPHERE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* [12]		
Adresse de l'entreprise 4 place Louis Armand 75012 PARIS		Durée de l'exercice précédent* [12]		
Numéro SIRET* 4 0 1 6 0 0 2 1 8 0 0 0 2 8		Néant <input type="checkbox"/> * Exercice N clos le, 30/06/2022		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Ncl 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA		
	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	25 324 AU 14 641 10 683	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	2 459 680 CV 7 500 2 452 180	
	Créances rattachées à des participations	BB	6 330 944 BC 21 354 6 309 589	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	2 074 450 BI	2 074 450
	TOTAL (II)	BJ	10 890 400 BK 43 496 10 846 903	
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
	Autres créances (3)	BZ	CA 44 574 CC	44 574
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE 126 982 3 479 056	
	Disponibilités	CF	CG 19 330 475	19 330 475
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI 4 715	4 715
	TOTAL (III)	CJ	22 985 805 CK 126 982 22 858 822	
	Frais d'émission d'emprunt à étailler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	33 876 205 IA 170 479 33 705 726 CR	
	Renvois : (I) Dont droit au bail :		(2) par à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
	Clause de réserve de propriété :		Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Capid Group

2051 - Bilan Passif avant répartition

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2022

F : emprise obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SPHERE			Néant <input type="checkbox"/> *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 916 000...)	DA	5 916 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	2 615 797
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	591 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	(Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	8 699 800
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	14 621 669
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	49 494
	TOTAL (I)	DL	32 494 361
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 944
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	295 699
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	33 778
	Dettes fiscales et sociales	DY	867 498
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	78
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	12 366
	TOTAL (IV)	EC	1 211 364
	Ecart de conversion passif*	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	33 705 726
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	Ecart de réévaluation libre	ID	
	Réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 211 364
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 944

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

(3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGIF N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SPHERE				Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue	FD	FE	FF	
	biens *				
	services *	FG	FH	FI	231 331
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	231 331
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	5
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	231 337
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	361 599
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	14 611
	Salaires et traitements*			FY	36 000
	Charges sociales (10)			FZ	13 538
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*	GA	4 516
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GC	
	Autres charges (12)			GD	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		Total des charges d'exploitation (4) (II)		GE	7
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			GF	430 273
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			GG	(198 935)
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GH	1 027 916
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GI	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GJ	5 055 453
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GK	
	Défenses positives de change			GL	7 881
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GM	283 646
	Total des produits financiers (V)			GN	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GO	28
	Intérêts et charges assimilées (6)			GP	5 347 010
	Défenses négatives de change			GQ	155 837
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GR	3 718
	Total des charges financières (VI)			GS	
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GT	1 001
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GU	160 557
				GV	5 186 452
				GW	6 015 433

(RENOVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Capid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

1 cotisations obligatoires (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SAS SPHERE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 348
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	13 200 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	3 512
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	13 206 861
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	49 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	4 000 049
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 049 049
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	9 157 812
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	551 576
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	19 813 125
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 191 455
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	14 621 669
RENTVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	5 055 453
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		A3	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A4	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			
(13) Dont primes et cotisations facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madein A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'énergie retraités A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

(lignes 1 à 6)

N° 2053

Désignation
SAS SPHERE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SPHERE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 33 705 727 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 14 621 670 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/10/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

"Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais d'acquisition (droits de mutations, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont désormais incorporés au prix de revient de ces titres"

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

En date du 10/02/2022 la société SPHERE a cédé les parts qu'elle détenait des sociétés SOTRADEL FRET, SOTRADEL TRANSPORT, SOTRADEL LOGISTIQUE, SOTRADEL LOGISTIS, COGEMO et S DEVELOPPEMENT; de ce fait elle ne détient plus de part dans ces sociétés à la date de clôture.

En date du 04/02/2022 la société SPHERE a acquis 50 titres de la société QUANTH; de ce fait à la date de clôture elle détient 5% du capital de cette société.

En date du 29/11/2021 la société SPHERE a acquis 20 000 titres de la société COMETE SERVICES; de ce fait à la date de clôture elle détient 100% du capital de cette société.

Un abandon en compte courant avec clause de retour à meilleure fortune concernant la société BIO 2C a été comptabilisé pour 49 K€.

Autres éléments significatifs

Il a été décidé de mettre fin à la convention de prestations de services avec S DEVELOPPEMENT en date du 31/12/2021 suite à la cession des filiales opérationnelles de Sphere.

Une prestation service a été mise en place entre la société SPHERE et la société COMETE SERVICE à partir du 03/01/2022.

Notes sur le bilan**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 096	2 129		21 225
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	19 096	6 229		25 325
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	11 445 421	1 790 456	4 445 252	8 790 624
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 073 433	1 018		2 074 451
Immobilisations financières	13 518 854	1 791 474	4 445 252	10 865 075
ACTIF IMMOBILISE	13 537 950	1 797 703	4 445 252	10 890 400

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 229	1 791 474	1 797 703
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		6 229	1 791 474	1 797 703
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			4 445 252	4 445 252
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			4 445 252	4 445 252

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI GESIM 01600 REYRIEUX	380 000	425 125	100,00	425 125
SCI BEL AIR 01600 REYRIEUX	45 735	74 047	100,00	74 047
SCI DES BEAUX MONTS 01600 SAINTE EUPHEMIE	2 000	10 447	100,00	11 194
SCI JOUETS LYON 01600 SAINTE EUPHEMIE	222 000	712 425	100,00	361 077
SCI EMERGENCE 2001 01600 SAINTE EUPHEMIE	1 524	197 095	100,00	197 095
SAS COMETE SERVICES 01600 REYRIEUX	200 000	6 647	100,00	6 647
SCI BELLE DOMBES 01600 SAINTE-EUPHEMIE	1 000	59 352	80,00	78 890
SCI BELLES VUES 01600 SAINTE EUPHEMIE	10 000	149 316	100,00	149 316
SCI BELLE GRANGE 01600 SAINTE EUPHEMIE	2 000	181 772	100,00	181 772
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS SAS BERTHOLON 69490 SAINT-ROMAIN-DE-POP	138 712	420 954	15,25	35 239
SCI BELLE PRAIRIE 01600 REYRIEUX	1 000	-31 890	10,00	-29 644
SCI BELLE VALLEE 69250 FLEURIEU SUR SAONE	1 000	5 629	10,00	5 629
SCI BELLE ETOILE 01600 REYRIEUX	1 000	-105 932	10,00	91 668
SARL BIO 2 C 31300 TOULOUSE	22 500	-1 266	33,33	-471
SAS LABELYSEES 69400 ARNAS	90 000	2 424	17,00	84

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 226 839	2 226 839	5 176 934		1 157 941
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	122 798	115 298	761 877		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrangè					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		828		828
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 125	3 689		13 814
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 125	4 517		14 642
ACTIF IMMOBILISE	10 125	4 517		14 642

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 454 685 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	6 330 944	3 551 809	2 779 135
Prêts			
Autres	2 074 451		2 074 451
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	44 575	44 575	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 716	4 716	
Total	8 454 685	3 601 099	4 853 586
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int s/creances participation	20 779
Interets courus à recevoir	93
Total	20 873

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière des principaux éléments du portefeuille se monte à 1 859 671 euros pour une valeur comptable de 1 986 655 euros. Le montant des plus-value latentes s'élève à 4 255 euros. Le montant des moins-value latentes correspondantes est de 126 984 euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit, pour les informations principales, comme suit :

Notes sur le bilan

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
EDR N° 3090	312 458	281 266	1 778	31 192
EDR N° 3091	359 557	332 777	1 901	26 781
EDR N° 3092	620 311	607 364	392	12 947
EDR N° 3093	694 329	638 264	184	56 065
TOTAL	1 986 655	1 859 671	4 255	126 984

Seules les moins-values latentes affectent l'exercice et sont comptabilisées sous la forme d'une dépréciation à hauteur de 126 983 euros. Aucune compensation n'est réalisée avec des plus-values latentes.

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 5 916 000,00 euros décomposé en 5 916 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 916	1 000,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 916	1 000,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	71 353		21 859	49 494
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	71 353		21 859	49 494
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			3 513	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 211 365 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 944		1 944	
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 778		33 778	
Dettes fiscales et sociales	867 498		867 498	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	295 777		295 777	
Produits constatés d'avance	12 366		12 366	
Total	1 211 365	1 211 365		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(**) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	295 699			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 295 699 euros.

Charges à payer

	Montant
Fourn факт non parvenues	27 702
Agios courus à payer	1 944
Int courus/comptes d'associés	3 719
Org sociaux c.a.p	510 121
Etat, charges à payer	3 303
Taxe sur les salaires	474
Charges à payer	78
Total	547 342

Notes sur le bilan

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Sous traitance administratives	113		
Assurance	1 838		
Publicité	152		
Cotisations	2 613		
Total	4 716		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Rémunération de gérance	12 366		
Total	12 366		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/06/2022
Mandat social	206 710
Rémunération gérance	24 621
TOTAL	231 332

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	49 000	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	4 000 049	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 348
Produits des cessions d'éléments d'actif		13 200 000
Amortissements dérogatoires		21 859
Autres provisions réglementées sur immobilisations		-18 346
TOTAL	4 049 049	13 206 861

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 15 % à hauteur de 38 120 € et 25 % au delà, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 7 498 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	49 494
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
Moins value 30.06.22	126 983
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	176 477
Allégements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	126 983
Liés à d'autres éléments	
Plus value 30.06.22	4 255
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	131 238
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	7 498
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 15 % à hauteur de 38 120 € et 25 % au delà.	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
SCI BELLE ETOILE: Caution solidaire Prêt CIC 3 249 865 €	1 175 000
Avals et cautions	1 175 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 175 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	1 175 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Abandon cpté courant BIO 2C avec clause de retour à meilleure fortune du 27/12/19	38 000
Abandon cpté courant BIO 2C avec clause de retour à meilleur fortune du 30.06.2022	49 000
Autres engagements reçus	87 000
Total	87 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	87 000

SPHERE
Société par actions simplifiée
au capital de 5 916 000 euros
Siège social : Tour de l'horloge 4, place Louis Armand,
75603 PARIS CEDEX 12
401 600 218 RCS PARIS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 DECEMBRE 2022**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 14 621 669,98 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	14 621 669,98 euros
A titre de dividendes	751 332,00 euros
Soit 127 euros par action	
Le solde	13 870 337,98 euros
En totalité au compte "autres réserves".	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 751 332,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

NZ

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2019 : 400 000,00 euros, soit 67,61 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 400 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2020 : 443 700,00 euros, soit 75,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 443 700,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2021 : 443 700,00 euros, soit 75,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 443 700,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 DECEMBRE 2022

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 14 621 669,98 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	14 621 669,98 euros
A titre de dividendes	751 332,00 euros
Soit 127 euros par action	
Le solde	13 870 337,98 euros
En totalité au compte "autres réserves".	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 751 332,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2019 : 400 000,00 euros, soit 67,61 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 400 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2020 : 443 700,00 euros, soit 75,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 443 700,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2021 : 443 700,00 euros, soit 75,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 443 700,00 euros

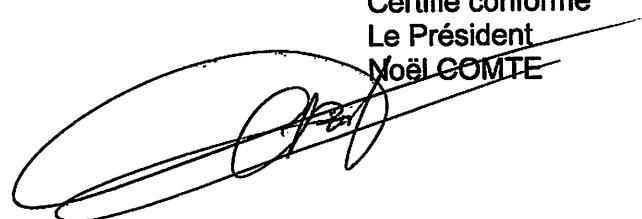
✓

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

Noël COMTE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Noël Comte". It is written in a cursive style with a large, sweeping loop on the left side.

audit eurhalp sarl

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

Sandrine BOUSQUET

Commissaire aux comptes

SPHERE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Tour de l'horloge
4, place Louis Armand

75 603 PARIS cedex 12

SIRET N° 401 600 218

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2022

A l'Assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SPHERE** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne les points suivants.

Nous nous sommes notamment assurés de la correcte valorisation et de l'absence de perte de valeur des titres de participation, de la réconciliation des comptes réciproques, de l'exhaustivité et de la sincérité des informations données en annexe relatives aux filiales.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Président et dans les documents sur la situation financière les comptes annuels adressés aux associés appellent de notre part l'observation suivante :

En application de la loi, nous vous signalons que les informations concernant :

- l'indication en montant, pourcentages et nombres des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice,
 - l'indication en montant, pourcentages et nombres des factures reçues et émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu
- ne vous ont pas été communiquées.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 13 décembre 2022

AUDIT EURHALP

Sandrine BOUSQUET
Le commissaire aux comptes délégué

Bilan synthétique

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et out				
Autres immobilisations corporelles	25 325	14 642	10 683	8 971
Immob. en cours / Avances & acompte				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	8 790 624	28 855	8 761 770	11 161 775
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 074 451		2 074 451	2 073 433
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 890 400	43 496	10 846 904	13 244 179
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				14 800
Fournisseurs débiteurs	950		950	
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	43 624		43 624	22 464
Autres créances				24 455
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm				
Valeurs mobilières de placement	3 606 040	126 983	3 479 057	1 617 766
Disponibilités	19 330 476		19 330 476	4 272 179
Charges constatées d'avance	4 716		4 716	3 962
TOTAL ACTIF CIRCULANT	22 985 806	126 983	22 858 823	5 955 625
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	33 876 206	170 479	33 705 727	19 199 804

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Bilan synthétique

	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 916 000	5 916 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 615 798	2 615 798
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	591 600	591 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 699 800	7 424 217
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	14 621 670	1 719 283
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	49 494	71 353
TOTAL CAPITAUX PROPRES	32 494 362	18 338 251
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	1 944	1 845
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 944	1 845
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	295 699	256 602
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 778	52 979
Personnel	1 935	1 923
Organismes sociaux	512 545	515 549
Etat, Impôts sur les bénéfices	344 468	22 834
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	4 354	2 467
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	4 197	6 685
Dettes fiscales et sociales	867 498	549 457
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	78	671
Produits constatés d'avance	12 366	
TOTAL DETTES	1 211 365	861 553
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	33 705 727	19 199 804

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Compte de résultat

	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois	%	du 01/07/20 au 30/06/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	231 332	100,00	437 853	100,00	-206 521	-47,17
Autres produits	6		2		4	168,06
Total	231 337	100,00	437 855	100,00	-206 518	-47,17
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	361 599	156,31	191 194	43,67	170 406	89,13
Total	361 599	156,31	191 194	43,67	170 406	89,13
MARGE SUR M/SES & MAT	-130 262	-56,31	246 662	56,33	-376 923	-152,81
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	14 611	6,32	11 622	2,65	2 990	25,72
Salaires et Traitements	36 000	15,56	36 000	8,22		
Charges sociales	13 538	5,85	235 767	53,85	-222 228	-94,26
Amortissements et provisions	4 517	1,95	4 390	1,00	127	2,89
Autres charges	8		12		-4	-35,54
Total	68 674	29,69	287 790	65,73	-219 116	-76,14
RESULTAT D'EXPLOITATION	-198 936	-86,00	-41 129	-9,39	-157 807	383,69
Produits financiers	5 347 010	NS	1 247 950	285,02	4 099 061	328,46
Charges financières	160 557	69,41	2 395	0,55	158 163	NS
Résultat financier	5 186 453	NS	1 245 555	284,47	3 940 898	316,40
Opérations en commun	1 027 917	444,35	773 911	176,75	254 006	32,82
RESULTAT COURANT	6 015 434	NS	1 978 337	451,83	4 037 097	204,07
Produits exceptionnels	13 206 861	NS	40 502	9,25	13 166 360	NS
Charges exceptionnelles	4 049 049	NS	96 020	21,93	3 953 029	NS
Résultat exceptionnel	9 157 812	NS	-55 519	-12,68	9 213 331	NS
Impôts sur les bénéfices	551 576	238,44	203 536	46,48	348 041	171,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	14 621 670	NS	1 719 283	392,66	12 902 387	750,45

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SPHERE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 33 705 727 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 14 621 670 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/10/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 3 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qu'il concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

AUDIT EURIAL D

27 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

"Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais d'acquisition (droits de mutations, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont désormais incorporés au prix de revient de ces titres"

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

En date du 10/02/2022 la société SPHERE a cédé les parts qu'elle détenait des sociétés SOTRADEL FRET, SOTRADEL TRANSPORT, SOTRADEL LOGISTIQUE, SOTRADEL LOGISTIS, COGEMO et S DEVELOPPEMENT; de ce fait elle ne détient plus de part dans ces sociétés à la date de clôture.

En date du 04/02/2022 la société SPHERE a acquis 50 titres de la société QUANTH; de ce fait à la date de clôture elle détient 5% du capital de cette société.

En date du 29/11/2021 la société SPHERE a acquis 20 000 titres de la société COMETE SERVICES; de ce fait à la date de clôture elle détient 100% du capital de cette société.

Un abandon en compte courant avec clause de retour à meilleure fortune concernant la société BIO 2C a été comptabilisé pour 49 K€.

Autres éléments significatifs

Il a été décidé de mettre fin à la convention de prestations de services avec S DEVELOPPEMENT en date du 31/12/2021 suite à la cession des filiales opérationnelles de Sphere.

Une prestation service a été mise en place entre la société SPHERE et la société COMETE SERVICE à partir du 03/01/2022.

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 096	4 100		4 100
- Emballages récupérables et divers		2 129		21 225
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	19 096	6 229		25 325
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	11 445 421	1 790 456	4 445 252	8 790 624
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 073 433	1 018		2 074 451
Immobilisations financières	13 518 854	1 791 474	4 445 252	10 865 075
ACTIF IMMOBILISE	13 537 950	1 797 703	4 445 252	10 890 400

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 229	1 791 474	1 797 703
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		6 229	1 791 474	1 797 703
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			4 445 252	4 445 252
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			4 445 252	4 445 252

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI GESIM 01600 REYRIEUX	380 000	425 125	100,00	425 125
SCI BEL AIR 01600 REYRIEUX	45 735	74 047	100,00	74 047
SCI DES BEAUX MONTS 01600 SAINTE EUPHEMIE	2 000	10 447	100,00	11 194
SCI JOUETS LYON 01600 SAINTE EUPHEMIE	222 000	712 425	100,00	361 077
SCI EMERGENCE 2001 01600 SAINTE EUPHEMIE	1 524	197 095	100,00	197 095
SAS COMETE SERVICES 01600 REYRIEUX	200 000	6 647	100,00	6 647
SCI BELLE DOMBES 01600 SAINTE-EUPHEMIE	1 000	59 352	80,00	78 890
SCI BELLES VUES 01600 SAINTE EUPHEMIE	10 000	149 316	100,00	149 316
SCI BELLE GRANGE 01600 SAINTE EUPHEMIE	2 000	181 772	100,00	181 772
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS SAS BERTHOLON 69490 SAINT-ROMAIN-DE-POP	138 712	420 954	15,25	35 239
SCI BELLE PRAIRIE 01600 REYRIEUX	1 000	-31 890	10,00	-29 644
SCI BELLE VALLEE 69250 FLEURIEU SUR SAONE	1 000	5 629	10,00	5 629
SCI BELLE ETOILE 01600 REYRIEUX	1 000	-105 932	10,00	91 668
SARL BIO 2 C 31300 TOULOUSE	22 500	-1 266	33,33	-471
SAS LABELYSEES 69400 ARNAS	90 000	2 424	17,00	84

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 226 839	2 226 839	5 176 934		1 157 941
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	122 798	115 298	761 877		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrangè					
AUDIT EURHALP 22 rue Antoine Lumière 69008 LYON Tel. 04 78 76 22 30 RCS LYON B 410 793 236					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport			828	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 125	3 689		13 814
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 125	4 517		14 642
ACTIF IMMOBILISE	10 125	4 517		14 642

AUDIT EURHALP
 22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
 Tel. 04 78 76 22 30
 RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 454 685 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	6 330 944	3 551 809	2 779 135
Prêts			
Autres	2 074 451		2 074 451
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	44 575	44 575	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 716	4 716	
Total	8 454 685	3 601 099	4 853 586
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int s/creances participation	20 779
Interets courus à recevoir	93
Total	20 873

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière des principaux éléments du portefeuille se monte à 1 859 671 euros pour une valeur comptable de 1 986 655 euros. Le montant des plus-value latentes s'élève à 4 255 euros. Le montant des moins-value latentes correspondantes est de 126 984 euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit, pour les informations principales, comme suit :

AUDIT EURHALP
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 793 236

 Notes sur le bilan

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
EDR N° 3090	312 458	281 266	1 778	31 192
EDR N° 3091	359 557	332 777	1 901	26 781
EDR N° 3092	620 311	607 364	392	12 947
EDR N° 3093	694 329	638 264	184	56 065
TOTAL	1 986 655	1 859 671	4 255	126 984

Seules les moins-values latentes affectent l'exercice et sont comptabilisées sous la forme d'une dépréciation à hauteur de 126 983 euros. Aucune compensation n'est réalisée avec des plus-values latentes.

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 916 000,00 euros décomposé en 5 916 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 916	1 000,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 916	1 000,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	71 353		21 859	49 494
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	71 353		21 859	49 494
<hr/>				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			3 513	

AUDIT EURHALP
 22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
 Tel. 04 78 76 22 30
 RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 211 365 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 944		1 944	
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 778	33 778		
Dettes fiscales et sociales	867 498	867 498		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	295 777	295 777		
Produits constatés d'avance	12 366	12 366		
Total	1 211 365	1 211 365		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	295 699			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 295 699 euros.

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	27 702
Agios courus a payer	1 944
Int courus/comptes d associes	3 719
Org sociaux c.a.p	510 121
Etat, charges a payer	3 303
Taxe sur les salaires	474
Charges a payer	78
Total	547 342

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Sous traitance administratives	113		
Assurance	1 838		
Publicité	152		
Cotisations	2 613		
Total	4 716		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Rémunération de gérance	12 366		
Total	12 366		

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/06/2022
Mandat social	206 710
Rémunération gérance	24 621
TOTAL	231 332

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	49 000	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	4 000 049	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 348
Produits des cessions d'éléments d'actif		13 200 000
Amortissements dérogatoires		21 859
Autres provisions réglementées sur immobilisations		-18 346
TOTAL	4 049 049	13 206 861

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 15 % à hauteur de 38 120 € et 25 % au delà, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 7 498 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	49 494
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
Moins value 30.06.22	126 983
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	176 477
Allégements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	126 983
Liés à d'autres éléments	
Plus value 30.06.22	4 255
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	131 238
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	7 498
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 15 % à hauteur de 38 120 € et 25 % au delà.	

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Autres informations*Engagements financiers***Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
SCI BELLE ETOILE: Caution solidaire Prêt CIC 3 249 865 €	1 175 000
Avals et cautions	1 175 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 175 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	1 175 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

AUDIT EURHALP
 22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
 Tel. 04 78 76 22 30
 RCS LYON B 410 793 236

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Abandon cpte courant BIO 2C avec clause de retour à meilleure fortune du 27/12/19	38 000
Abandon cpte courant BIO 2C avec clause de retour à meilleur fortune du 30.06.2022	49 000
Autres engagements reçus	87 000
Total	87 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	87 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

AUDIT EURHALP
 22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
 Tel. 04 78 76 22 30
 RCS LYON B 410 793 236